

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Un homme meurt foudroyé en sortant de sa douche

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

**D**RAMATIQUE accident jeudi dernier au quartier Ngadi, dans le premier arrondissement de Port-Gentil. Hounsadah Djiman, Béninois âgé de 52 ans, a été frappé par la foudre pendant qu'il sortait de la douche extérieure de son domicile, sous une pluie battante.

Victime d'un arrêt cardiaque après avoir "pris la foudre" selon son frère, le quinquagénaire est mort sur-le-champ. " Hounsadah sortait de la douche extérieure de sa maison, pendant qu'il pleuvait, quand il a été pulvérisé par la foudre ", a expliqué, avant de fondre en larmes, le frangin de

la victime à la Police judiciaire (PJ), en présence du procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil.

Après les constatations d'usage, le ministère public a autorisé la Compagnie africaine de sépulture du Gabon (Casep-Ga) à enlever la dépouille. La douleur, l'émotion et la consternation se lisaient sur les visages des voisins du disparu.

Une enquête a été ouverte par la PJ pour déterminer les circonstances exactes du drame. De nombreux et violents orages sont enregistrés dans la capitale économique depuis le début de ce mois d'avril, causant des inondations, arrachant les toitures des maisons, entre autres dégâts.



Photo : Jean Paulin Allogho

Le drame s'est produit derrière cette maison.

## Un sac de cannabis dissimulé dans un camion de marchandises

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**L'**ANTENNE provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoum vient de mettre la main sur le Nigérian Chuks Okechkwu Uzoma, 44 ans, pour trafic de cannabis.

L'on a appris que le quadragénaire, bien connu des services de police, venait de purger une lourde peine à la prison centrale de Libreville pour des faits de même nature. Mais sitôt sa liberté recouvrée, il s'est de nouveau lancé dans l'importation du cannabis depuis le Cameroun pour approvisionner Libreville. Pour ce faire,

il se serait attaché les services d'un compatriote nommé Aba. Le produit illicite était transporté dans des camions de marchandises. Jusqu'à ce que les fonctionnaires de police l'apprennent et déploient des moyens pour y mettre un terme.

C'est ainsi que, suite à une information parvenue à l'antenne provinciale de l'Oclad de Ntoum, un dispositif est mis en place par les Officiers de police judiciaire (OPJ) afin d'identifier, d'abord, le camion incriminé, ensuite, le filer jusqu'à destination, au quartier Petit-Paris et, enfin, attendre discrètement le déchargement,

qui devait s'effectuer le lendemain matin, pour prendre le propriétaire en flagrant délit. Peu de temps avant de procéder à l'interpellation du filou, les agents observent le déroulement dudit déchargement : un colis, sous forme de ballot d'habits, est sorti du camion et tout de suite après, Chuks Okechkwu Uzoma s'en empare. C'est au moment de l'embarquer dans un autre véhicule que les policiers l'interceptent. En ouvrant le colis suspect, ils y trouvent du cannabis, dont la valeur marchande est estimée, selon une source policière, à plus de 3 millions de francs.

### Communiqué de presse du PC mixte Gendarmerie

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des populations qu'un numéro vert, le 1401, gratuit, est logé au PC Mixte Gendarmerie situé dans l'enceinte du Camp Gros-Bouquet, destiné à dénoncer tous actes de nature à troubler l'ordre public tels que les actes de vandalisme, de pillages, de cambriolages, d'agressions et vols. Cela permettra aux unités d'intervention de porter assistance et secours efficacement. Ce numéro vert permet aussi de signaler l'inobservation des mesures gouvernementales destinées à la lutte contre la propagation du coronavirus.

Enfin, ce numéro vert sert également à dénoncer les abus des personnels des Forces de défense et de sécurité, afin de permettre à la hiérarchie de prendre des sanctions appropriées.

Précisons que le PC Mixte Gendarmerie est composé par l'ensemble des Forces de défense et de sécurité.